

Polynésie française

RAPPORT ANNUEL

La balance des paiements

2006



SOMMAIRE

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNESIE FRANCAISE EN 2006	P 3
I - Avant-propos	P 5
II - Remarques liminaires	P 6
III - L'économie de la Polynésie française en 2006	P 7
ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	P 10
IV - Le compte de transactions courantes	P 10
4.1 Les biens.....	P 11
4.2 Les services.....	P 14
4.3 Les revenus.....	P 18
4.4 Les transferts courants.....	P 19
V - Le compte de capital	P 20
VI - Le compte financier	P 21
6.1 Les investissements directs.....	P 22
6.2 Les investissements de portefeuille.....	P 24
6.3 Les autres investissements.....	P 24
6.4 Les avoirs de réserve.....	P 25
VII – Les erreurs et omissions nettes	P 26
❖❖❖	
Annexe 1 : La balance des paiements de la Polynésie française en 2006.....	P 27
Annexe 2 : Graphiques des soldes du compte de transactions courantes et du compte financier....	P 29
Annexe 3 : Périmètre de déclaration de la balance des paiements.....	P 30

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE EN 2006

L'excédent du compte de **transactions courantes**, qui s'était contracté à 0,9 milliard de F CFP en 2005 après 17,9 milliards en 2004, s'est redressé à 3,6 milliards en 2006 (soit 0,7 % du PIB estimé de 2006). Cette amélioration résulte de la progression notable de l'excédent des services (en hausse de 3,5 milliards de F CFP) et de celle de l'excédent des revenus (en hausse de 4,5 milliards), qui ont plus que compensé le creusement du déficit des échanges de biens et la réduction de l'excédent des transferts courants. La répartition géographique montre que 60 % des flux de transactions courantes (crédits + débits) sont réalisés avec la France métropolitaine.

Le déficit des échanges de *biens*, principal poste du compte de transactions courantes, s'est creusé de 2,1 milliards de F CFP (- 134,6 milliards, contre - 132,5 milliards). Les importations ont été stables, à 153,4 milliards de F CFP, en raison d'une demande interne peu porteuse en 2006, tandis que les exportations de biens se sont repliées de 7,8 %, à 18,7 milliards.

Selon la répartition géographique des échanges de biens de la Polynésie française avec l'extérieur (exportations + importations) en 2006, 31 % des flux ont été réalisés avec la France métropolitaine, 27 % avec les États-Unis et 7 % avec la Nouvelle-Zélande.

Pour la troisième année consécutive, le taux de couverture FAB/FAB¹ des importations par les exportations, en données douanières, s'est établi à 13 %.

L'excédent des échanges de *services* s'est accru de 3,5 milliards de F CFP, à 36,5 milliards. Cette évolution résulte notamment de la progression de l'excédent des voyages, qui traduit l'augmentation du nombre de touristes en Polynésie française, et de l'allègement de moitié du déficit des « autres services aux entreprises », à - 1,6 milliard, en liaison avec le ralentissement de l'activité économique.

L'excédent des *revenus* a augmenté sensiblement, de 4,5 milliards de F CFP, à 54,5 milliards, du fait, essentiellement, de l'accroissement de l'excédent des rémunérations des salariés.

Les *transferts courants* nets de l'extérieur, principalement versés par la métropole sous forme de transferts des administrations publiques, se sont contractés de 3,1 milliards de F CFP.

Le **compte financier** a fait apparaître en 2006 des sorties nettes de capitaux de 1 milliard de F CFP, après 3,1 milliards en 2005.

Le solde des *investissements directs* est devenu créditeur, à 1,9 milliard de F CFP, contre - 0,8 milliard en 2005 et - 0,3 milliard en 2004, en raison d'un accroissement sensible des investissements directs métropolitains en Polynésie française.

¹ FAB = Franco à bord

Les *investissements de portefeuille* ont dégagé des entrées nettes de 0,4 milliard de F CFP après trois années de sorties nettes, les résidents ayant procédé à des ventes nettes de titres émis par les non-résidents (principalement des valeurs métropolitaines).

Les *autres investissements*, qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit, vis-à-vis de l'extérieur, de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du secteur bancaire et des « autres secteurs », ont abouti en 2005 à des sorties nettes de capitaux de 3,4 milliards de F CFP, contre des entrées nettes de 4 milliards en 2005.

Les **erreurs et omissions nettes** ont été négatives de 2,6 milliards de F CFP et ont représenté 0,5 % du PIB.

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes		
	2004	2005	2006
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	17 856	854	3 594
Biens	-121 125	-132 539	-134 632
Services	34 767	33 058	36 543
Revenus	53 809	50 034	54 508
Transferts courants	50 405	50 301	47 174
COMPTE DE CAPITAL	-83	-118	-31
COMPTE FINANCIER	-12 045	-3 102	-1 009
Investissements directs	-275	-762	1 944
Investissements de portefeuille	-1 897	-6 312	398
Autres investissements	-9 873	3 972	-3 351
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-5 728	2 365	-2 555

Répartition géographique des échanges de biens et de transactions courantes (crédits + débits)

Année 2006

	Biens	Transactions courantes
France métropolitaine	31 %	60 %
États-Unis	27 %	16 %
Japon	3 %	2 %
Nouvelle-Zélande	7 %	4 %
Australie	5 %	2 %
Autres (répart. non disponible)	27 %	16 %
Total	100 %	100 %

N.-B. — Total et France métropolitaine : balance en transactions ; autres partenaires : balance en règlements.



I – AVANT PROPOS

La balance des paiements de la Polynésie française est élaborée sur la base des déclarations effectuées par l'ensemble des établissements de crédit de la place, ainsi que par le Trésor public, les Forces armées, l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) et l'Océanienne des services bancaires (OSB).

Plusieurs entreprises du secteur marchand, notamment les compagnies aériennes, fournissent également des informations au titre de déclarant direct partiel.

Enfin, le service des Douanes (via l'Institut Statistique de Polynésie française) communique les chiffres relatifs au commerce extérieur.

Il convient de remercier l'ensemble des déclarants pour le travail accompli et tout particulièrement les personnes qui, dans les banques, les entreprises et les organismes publics, ont contribué à l'élaboration de cette balance des paiements.

II – Remarques liminaires

Définition : la balance des paiements est un état statistique présenté sous forme comptable, qui récapitule selon un schéma détaillé les transactions, financières ou non, entre les résidents d'un territoire et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Pour la Polynésie française, elle prend en compte l'ensemble des flux entre les résidents de la Collectivité et les non-résidents (l'étranger et le reste de la France ¹) sur une période annuelle : opérations sur biens et services, revenus, transferts courants et flux financiers. Les données recensées dans la balance des paiements constituent une source précieuse d'informations pour les différents acteurs économiques de la Polynésie française.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a chargé l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) d'établir, conjointement avec la Banque de France, une balance des paiements de la Polynésie française. Sa mise en chantier, en 1998, a répondu à deux objectifs :

– apporter aux autorités de l'État et de la Polynésie française un meilleur éclairage sur les échanges extérieurs. La balance des paiements fournit en effet de précieux indicateurs pour analyser les relations d'une économie avec l'extérieur.

– mettre l'appareil statistique français en conformité avec la réglementation européenne : selon la décision du 26 juillet 1991 de la Commission des Communautés européennes, les collectivités d'outre-mer, telle la Polynésie française, n'appartiennent pas au territoire économique de l'Union européenne. Il était alors nécessaire de pouvoir isoler leurs échanges au sein de la balance des paiements de la France et donc, en pratique, d'établir leur propre balance des paiements.

Pour ce faire, il a été demandé aux établissements de crédit situés en Polynésie française, ainsi qu'au Trésor public et à l'Office des Postes et Télécommunications, de rendre compte de tous les paiements qu'ils émettent ou qu'ils reçoivent, entre la Polynésie française et le reste de la France, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle. Ces déclarations se sont ajoutées au recensement des opérations réalisées avec l'étranger qu'ils effectuent depuis plusieurs années. Ainsi, la balance des paiements décrit-elle l'ensemble des mouvements financiers et non financiers entre les résidents polynésiens et les non-résidents ².

Le présent rapport, publié sous le double timbre de l'IEOM et de la Banque de France, présente les résultats de l'exercice 2006 comparés à ceux de 2005 et de 2004.

¹ Par "reste de la France", il faut entendre la France métropolitaine (y compris la principauté de Monaco), les quatre départements français d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna, ainsi que la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et la collectivité départementale de Mayotte.

² Rappelons qu'est résidente en Polynésie française, au sens de la balance des paiements, toute personne physique ayant son centre d'intérêt principal en Polynésie française, quelle que soit sa nationalité ou sa situation fiscale. Sont aussi résidentes, certaines personnes morales pour leurs seuls établissements situés en Polynésie française.

III - L'économie de la Polynésie française en 2006

La croissance économique a ralenti en 2006. Le chiffre d'affaires en valeur réelle n'a augmenté que de 2 %, contre 4,2 % en 2005. Les importations en francs CFP courants et hors achats d'airbus ont été pratiquement stables. La consommation d'électricité moyenne tension, considérée comme un indicateur d'activité industrielle et commerciale, n'a crû que de 2 % en 2006, contre 4 % en 2005.

En raison notamment d'une érosion du pouvoir d'achat, la consommation des ménages (environ 70 % du PIB) a été moins porteuse de croissance économique en 2006, malgré la prime mensuelle à l'emploi de 6 000 F CFP versée sur tous les salaires dès le début de l'année. En témoignent le repli des importations de biens alimentaires en valeur (- 2 %, contre + 6 % en 2005) et des articles d'habillement (- 4 %, contre + 9 %) ou encore le moindre essor des immatriculations de voitures neuves de tourisme (2 %, contre 13 %).

Les dépenses publiques n'ont pas pris le relais de la consommation des ménages : les dépenses de fonctionnement de la Collectivité n'ont augmenté que de 3 % et les dépenses d'investissement ont diminué de 19 %. L'investissement des entreprises est quasi resté au point mort, comme l'indique la diminution de 9 % des importations de biens d'équipement. Seul l'investissement des ménages a conservé une tendance à la hausse, puisque les crédits à l'habitat ont affiché + 8 % en glissement annuel.

L'inflation a été particulièrement élevée cette année (2,4 %), dans une zone monétaire habituée depuis quelques années à une inflation contenue aux alentours de 1 %. Les augmentations de prix ont aussi bien concerné les produits en grande partie importés, tels les biens alimentaires (2,7 %) et les produits manufacturés (2,2 %), que les services (2,5 %).

Alors que l'ensemble des indicateurs macroéconomiques fait état d'une stagnation ou d'une croissance faible de l'économie, l'emploi salarié a progressé en glissement annuel de 3 % (3,8 % en 2005) selon les chiffres de la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS). L'hypothèse d'une amélioration des déclarations à la CPS de l'emploi salarié, notamment dans le secteur de la construction, expliquerait ce paradoxe apparent.



Une des rares notes positives de la conjoncture économique en 2006 provient du tourisme, secteur stratégique aussi bien en matière d'emploi que de recettes extérieures. Le nombre de touristes a augmenté de 6 % par rapport à 2005 (208 067, au lieu de 221 549). En outre, le chiffre d'affaires du secteur « hôtels et restaurants » a progressé de 15 % sur les neuf premiers mois de l'année. Ces statistiques satisfaisantes ont été corroborées par les soldes d'opinion recueillis auprès des responsables des établissements hôteliers pour les enquêtes de conjoncture trimestrielles menées en 2006.

Dans le secteur primaire, les chefs d'entreprises interrogés ont estimé leur activité assez morose tout au long de l'année 2006. Ces opinions négatives ont été confirmées par la diminution des chiffres d'affaires des secteurs de l'agriculture et de la pêche (respectivement - 2 % et - 26 %). Les exportations de perles en valeur ont

elles aussi diminué de 11 %, bien que les tonnages aient augmenté de 4 %. Les exportations de vanille ont diminué de 6% *en volume* et la production de coprah a subi une baisse de 3 %.

D'après les commentaires recueillis auprès des dirigeants d'entreprises, **l'agroalimentaire a joui d'une conjoncture favorable au premier semestre 2006 mais a dû affronter un second semestre plutôt difficile**. Le chiffre d'affaires dans le secteur manufacturier a diminué de 3 % sur l'année. Les exportations de produits alimentaires ont diminué de 20 % en tonnage, celles de bière de 11 % et la production d'huile de coprah a baissé de 1 %. Les exportations de noni enfin, produit à succès ces dernières années, ont commencé à pâtir de la concurrence internationale : les exportations ont diminué de 39 % en tonnage et de 18 % en valeur. Dans les autres industries, les exportations de savon ont diminué de 5 % en tonnage, alors que celles de monoï ont augmenté de 9 %.

La conjoncture du BTP a continué de subir les aléas de la commande publique malgré la poursuite du chantier de l'hôpital de Tahiti. Les dépenses de la Direction de l'équipement ont en effet diminué de 13 % et le chiffre d'affaires du secteur, de 1,4 %. Les importations de ciment et d'articles de carrelage ont respectivement régressé de 1 % et de 4 % en tonnage. Par ailleurs, les importations en valeur de bois transformé se sont accrues de 13 %. Comme l'a confirmé la hausse de 19 % de la production des prêts bancaires à l'habitat, le secteur a en effet été porté par la construction de maisons individuelles.

Le commerce, pour sa part, a souffert du ralentissement de la consommation des ménages. Toutefois, la grande distribution et le commerce de gros ont continué de bénéficier d'un report des consommateurs vers les grandes surfaces au détriment des magasins spécialisés. Le chiffre d'affaires du secteur a globalement augmenté de 5 % en F CFP courants. Mais les immatriculations de véhicules neufs (utilitaires et tourisme) se sont repliées de 1 %, alors que le marché de l'occasion est demeuré relativement actif puisque le nombre de transactions sur les voitures particulières et les camionnettes d'occasion a augmenté de 2 %.



L'épargne en Polynésie française s'est accrue de 6,4 % en 2006, à un rythme comparable à celui de 2005 (6,7 %). Elle s'élève au 31 décembre 2006 à 440,8 milliards de F CFP.

Les concours bancaires octroyés sur la place ont atteint 487,7 milliards de F CFP au 31 décembre 2006, dont 83 % accordés par les banques locales. **En l'espace d'un an, l'encours global s'est inscrit en hausse de 7,2 %** (5,1 % en 2005). Malgré le fléchissement de la croissance économique, cette forte hausse s'explique par une demande toujours élevée de crédits à l'habitat (+ 8,3 %) et par la croissance conjointe des crédits de trésorerie et des comptes ordinaires débiteurs (+ 8,9 %).

Les particuliers ont été les premiers débiteurs des établissements de crédit avec 46,5 % du total des concours octroyés (226,6 milliards de F CFP à fin décembre 2006, + 8,8 % sur l'année). Leur dette est composée à 56 % de crédits à l'habitat, dont l'encours s'est accru de 8,4 % sous l'effet des diverses mesures de soutien au logement prises par les pouvoirs publics en 2006, notamment les prêts à l'habitat bonifiés. Les crédits de trésorerie (36 % de l'endettement des ménages polynésiens) ont également enregistré une hausse marquée de 8,3 %.

La demande de financement émanant des entreprises a augmenté de 6,1 % (de 163,9 milliards de F CFP à 173,9 milliards), à un rythme supérieur à celui de l'année précédente (4,8 %). Cette accélération n'est cependant pas synonyme d'une croissance des investissements puisque les crédits d'équipement n'ont augmenté que de 2,5 % (- 1,6 % en 2005). Elle reflète plutôt des besoins de financement à court terme, comme l'indique la hausse globale de 11 % des comptes ordinaires débiteurs et des crédits de trésorerie.

L'encours des crédits accordés aux administrations publiques locales s'est établi à 61,7 milliards de F CFP au 31 décembre 2006. Il s'est contracté de 3 %, comme en 2005.

La qualité du portefeuille des établissements de crédit s'est dégradée en 2006 ; la part des créances douteuses brutes sur l'encours global est passée de 4,4 % à 4,7 %. Cette évolution s'explique néanmoins en partie par une application plus stricte et plus extensive des règles de contagion entre les différents comptes d'un même débiteur.

Enfin, le produit net agrégé des banques a enregistré une croissance de 3,9 %, à 23,5 milliards de F CFP, après une hausse de 0,4 % l'année précédente. Malgré cette sensible amélioration du produit net bancaire, le bénéfice cumulé des trois banques est resté quasi inchangé, à 4,9 milliards de F CFP, en raison d'un accroissement des risques qui s'est traduit par le triplement des dotations nettes aux provisions pour créances douteuses.



ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

IV - Le compte de transactions courantes

En 2006, le compte de **transactions courantes** a présenté un excédent de 3,6 milliards de F CFP, après un excédent de 0,9 milliard en 2005 dont l'érosion s'expliquait par une forte progression des importations.

Le redressement de l'excédent courant en 2006 tient essentiellement à la progression notable de l'excédent des services (36,5 milliards de F CFP, au lieu de 33,1 milliards) et des revenus (54,5 milliards, contre 50 milliards), malgré le creusement du déficit des biens (-134,6 milliards, au lieu de -132,5 milliards) et la contraction des transferts courants nets de l'extérieur (47,2 milliards de F CFP, contre 50,3 milliards).

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	251 719	251 723	259 779	233 863	250 868	256 185	17 856	854	3 594
Biens	17 241	20 322	18 736	138 366	152 860	153 367	-121 125	-132 539	-134 632
Services	98 803	102 880	104 817	64 036	69 822	68 273	34 767	33 058	36 543
<i>dont voyages</i>	50 253	50 047	53 050	29 860	29 027	28 383	20 393	21 020	24 667
Revenus	63 225	56 428	61 503	9 416	6 395	6 995	53 809	50 034	54 508
Transferts courants	72 450	72 093	74 724	22 045	21 792	27 549	50 405	50 301	47 174

4.1 Les biens

↳ *Les données douanières et la balance des paiements*

Dans les statistiques issues du Service des douanes, les marchandises exportées sont enregistrées à leur valeur déclarée à la frontière du pays exportateur (valeur à la frontière de la Collectivité si la Polynésie française est l'exportateur), dite FAB¹, et les marchandises importées à leur valeur déclarée à la frontière du pays importateur (valeur à la frontière de la Collectivité si la Polynésie française est l'importateur), dite CAF².

En revanche, en balance des paiements, les échanges de marchandises sont comptabilisés « FAB/FAB », conformément aux recommandations du Manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. Ainsi, les coûts du transport et de l'assurance entre la frontière du pays exportateur et celle du pays importateur, inclus dans le prix des biens, ne doivent pas être pris en compte à la ligne « marchandises générales » de la balance des paiements, car ils rémunèrent des activités relevant des services. Il est donc nécessaire de diminuer le montant des importations du coût d'acheminement des marchandises, depuis la frontière du pays d'origine jusqu'à la frontière de la Polynésie française, pour obtenir une comptabilisation homogène FAB/FAB.

↳ *L'établissement de la ligne " marchandises générales " de la balance des paiements*

Les données douanières font l'objet d'un traitement statistique en balance des paiements visant à ne recenser que les flux ayant donné lieu effectivement à transfert de propriété entre les résidents de Polynésie française et les non-résidents. Ce traitement s'est traduit en 2006 par une augmentation marginale, de 30 millions de F CFP, du déficit par rapport aux données douanières. Il convient de rappeler qu'en 2005 le déficit avait été sensiblement réduit, de 9,4 milliards de F CFP, du fait de déductions effectuées sur des livraisons intervenues dans le cadre d'opérations de crédit-bail qui n'avaient donc pas le caractère d'importations fermes.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
BIENS	17 241	20 322	18 736	138 366	152 860	153 367	-121 125	-132 539	-134 632
Marchandises générales	17 155	20 209	18 610	136 764	149 226	147 328	-119 609	-129 017	-128 718
- données douanières (FAB/FAB)	17 327	20 236	18 651	136 771	158 636	147 339	-119 444	-138 400	-128 688
- corrections	-172	-27	-42	-7	-9 410	-11	-165	9 383	-30
Avitaillement	86	111	126	1 602	3 627	6 038	-1 516	-3 516	-5 912
Travail à façon et réparations	0	1	0	0	7	1	0	-6	-1

¹ La valeur FAB (franco à bord) comprend le prix de la marchandise à la sortie de l'usine, plus le coût de son acheminement jusqu'au port ou jusqu'à l'aéroport du pays exportateur.

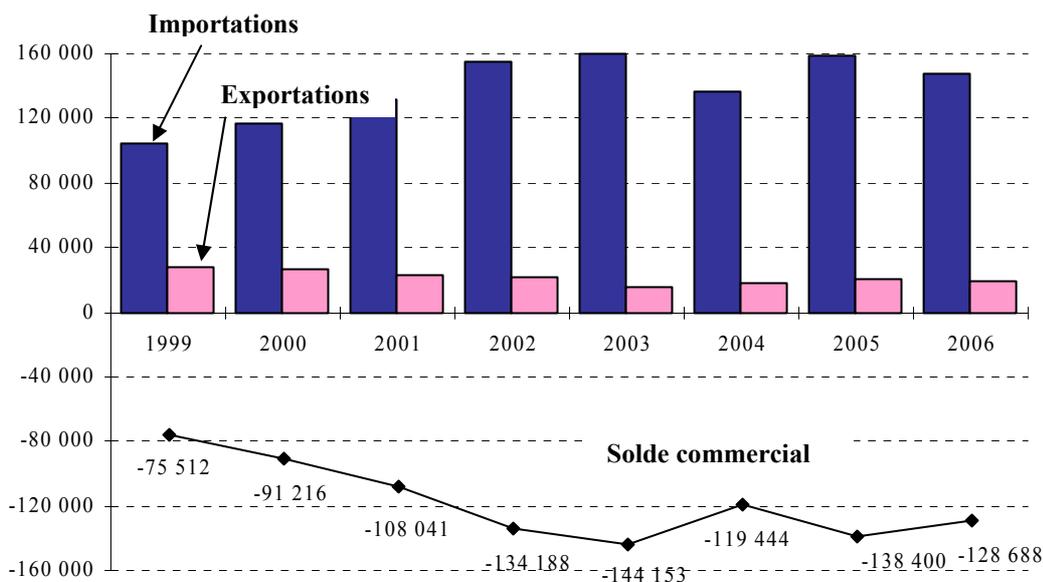
² La valeur CAF (coût, assurance, fret) comprend la valeur de la marchandise à la sortie de l'usine, augmentée des coûts d'acheminement jusqu'à la frontière du pays importateur (transport international, assurance...).

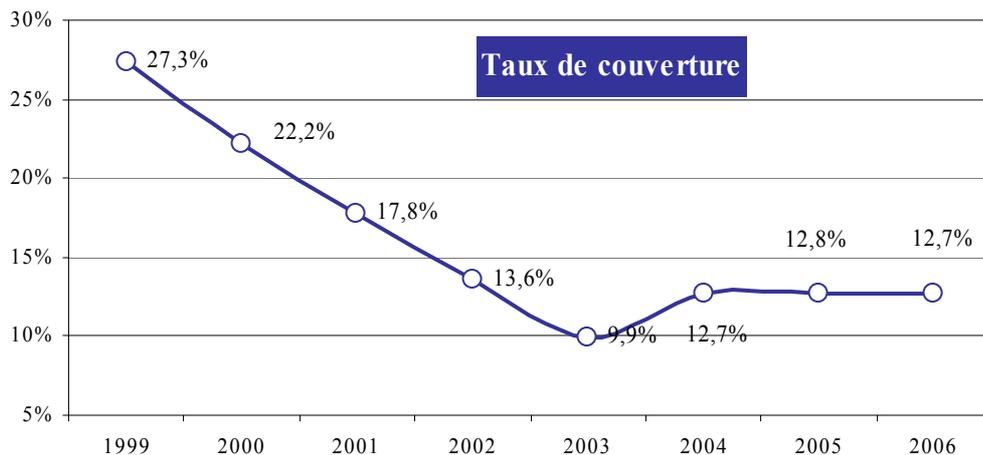
📊 Analyse du commerce extérieur douanier

La stagnation de l'activité économique observée en 2006 s'est traduite par un fléchissement des importations, accentué par la dépréciation des devises des principaux partenaires face au franc CFP via l'euro, et en dépit de la hausse en milieu d'année des prix du pétrole. Le déficit s'est réduit de 9,7 milliards de F CFP (-128,7 milliards, au lieu de -138,4 milliards), à la suite d'une contraction de 7,8 % des exportations et de 7,1 % des importations. (Toutefois, en considérant la rubrique « marchandises générales » – c'est-à-dire après correction des opérations sans paiement et sans transfert de propriété, en particulier au titre de l'année 2005 –, le déficit est en réalité demeuré stable à quelque -129 milliards de F CFP, les exportations ayant diminué de 7,9 % et les importations de seulement 1,3 %. De même, si le taux de couverture s'est maintenu à 13 % de 2004 à 2006 en termes douaniers, il a affiché successivement 13 %, 14 % et 13 % en termes de « marchandises générales ».)

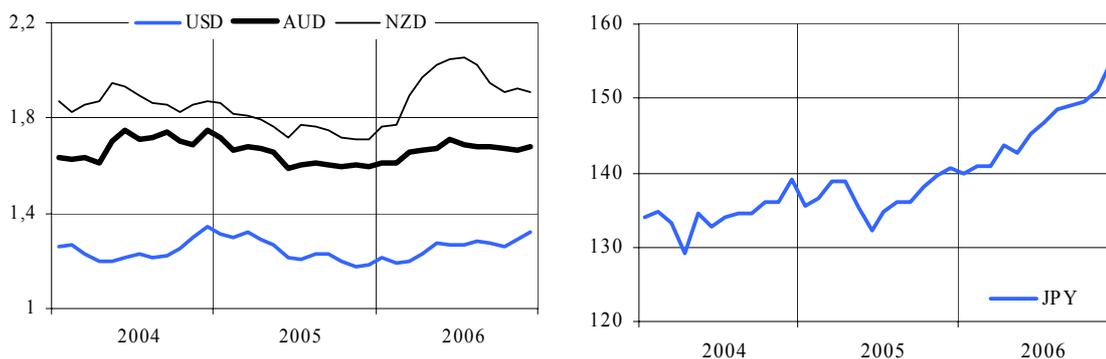
Commerce extérieur de marchandises

(données douanières FAB/FAB, en millions de F CFP)





Cours contre 1 euro des devises des principaux partenaires de la Polynésie française



Source : Banque de France

USD : dollar des Etats-Unis ; AUD : dollar australien ; NZD : dollar néo-zélandais ; JPY : yen japonais

Les fournisseurs de la Polynésie française

La France métropolitaine est demeurée le premier fournisseur de la Collectivité, avec 31 % des importations (45,6 milliards de F CFP). La part des autres pays de l'Union européenne s'est élevée à 14 % (contre 13 % en 2005), soit 21,3 milliards de F CFP. Les parts des Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Japon sont demeurées stables, respectivement à 10 %, 7 %, 3 % et 3 %. La Chine a augmenté sa part de marché avec 7 %, après 6 % en 2005 et 5 % en 2004.

Les clients de la Polynésie française

Hong-Kong et le Japon, principaux acteurs du marché de la perle de Tahiti, sont depuis de nombreuses années les premiers clients de la Polynésie française, absorbant 60 % de ses exportations. En 2006, les ventes, constituées aux neuf dixièmes de perles brutes, ont progressé de 6 % sur le premier marché et diminué de 10 % sur le second. Hong-Kong a dépassé le Japon et est devenu ainsi le premier client de la Polynésie française (32 % des exportations, contre 28 % pour le Japon).

Les ventes en direction de la France métropolitaine (13 % des exportations polynésiennes) ont diminué de 11 %. Vers les États-Unis (12 % des ventes de la Collectivité), les exportations ont également chuté (-18 %), en raison d'une contraction de 50 % des ventes de noni (617 millions de F CFP, contre 1 226 millions en 2005) et de 24 % des ventes de perles (748 millions, contre 989 millions).

En millions de F CFP	Exportations (FAB)			Importations (FAB)			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Commerce extérieur de marchandises (FAB/FAB), dont	17 327	20 236	18 651	136 771	158 636	147 339	-119 444	-138 400	-128 688
France métropolitaine	2 513	2 772	2 462	47 129	56 308	45 621	-44 616	-53 536	-43 159
Autres pays de l'UE	533	613	698	20 730	21 100	21 301	-20 197	-20 487	-20 603
Etats-Unis	2 817	2 767	2 260	12 761	15 804	15 321	-9 944	-13 037	-13 061
Chine	140	386	368	6 783	10 109	9 842	-6 643	-9 723	-9 474
Nouvelle-Zélande	213	218	367	10 695	10 904	9 765	-10 482	-10 686	-9 398
Japon	5 416	5 723	5 179	5 110	4 560	3 902	306	1 163	1 277
Hong-Kong	3 757	5 662	5 994	615	858	770	3 142	4 804	5 224
Australie	92	77	194	12 402	5 138	4 681	-12 310	-5 061	-4 487

Source : données douanières (provisoires pour 2006)

* Les données bilatérales sont CAF / FAB

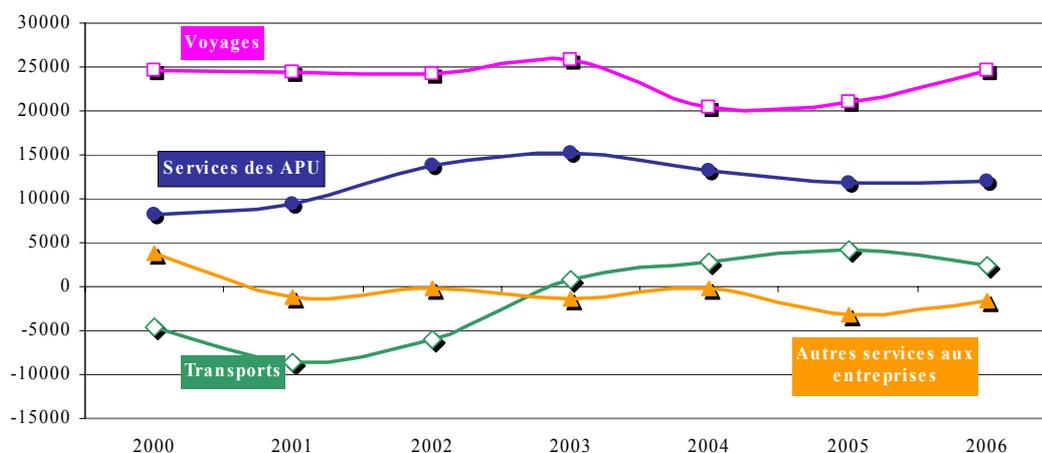
4.2 Les services

L'excédent des échanges de services entre la Polynésie française et l'extérieur s'est accru de 3,5 milliards de F CFP, à 36,5 milliards. Le taux de couverture des dépenses par les recettes a rompu sa tendance à la baisse, grâce à la progression notable des recettes touristiques ; il s'est redressé à 154 %, après 147 % en 2005 et 154 % en 2004.

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
SERVICES	98 803	102 880	104 817	64 036	69 822	68 273	34 767	33 058	36 544
dont :									
Transports	21 724	23 650	23 150	18 992	19 513	20 791	2 732	4 136	2 359
Voyages	50 253	50 047	53 050	29 860	29 027	28 383	20 393	21 020	24 667
Autres services aux entreprises	9 985	12 813	13 018	10 140	15 963	14 661	-155	-3 151	-1 643
Services des administrations publiques	13 388	11 917	12 168	106	108	93	13 282	11 809	12 075

Principaux soldes des services

(En millions de F CFP)



La répartition géographique des échanges de services confirme la prédominance des relations avec la France métropolitaine (48 % des recettes et 58 % des dépenses).

La Polynésie française a vendu moins de services à la France métropolitaine (- 4,1 %), mais beaucoup plus aux États-Unis (+ 46 %) et à la Nouvelle-Zélande (+ 28 %). Du côté des achats de services, on constate des évolution symétriques : - 17 % de services achetés à des entreprises métropolitaines et + 35 %, + 77 % et + 113 % de services achetés respectivement aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Japon.

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
SERVICES	98 803	102 880	104 817	64 036	69 822	68 273	34 767	33 058	36 544
dont :									
France métropolitaine	55 143	52 806	50 639	43 904	47 422	39 588	11 238	5 384	11 051
Etats-Unis	14 817	14 775	21 519	8 004	7 853	10 600	6 812	6 922	10 919
Nouvelle-Zélande	3 250	3 437	4 409	3 421	2 768	4 906	-170	669	-497
Japon	5 066	4 395	4 401	1 143	799	1 704	3 923	3 596	2 697

L'excédent des transports s'est contracté à 2,4 milliards de F CFP, contre 4,1 milliards en 2005.

⇒ Les *transports maritimes*, dominés par le fret, sont structurellement déficitaires, la Polynésie française faisant appel à des porte-conteneurs étrangers pour le transport des marchandises importées et exportées. La relative stabilité du déficit, à - 6,9 milliards de F CFP, s'est accompagnée d'une diminution du tonnage débarqué et embarqué au port de Papeete dans le cadre du commerce international (- 4 %) ¹, laquelle résulte de deux mouvements opposés : une diminution de 4 % du fret

¹ Comprenant les entrées et les sorties de marchandises, il a atteint 1 013 744 tonnes métriques en 2006, contre 1 054 454 l'année précédente.

débarqué — hydrocarbures¹, matériaux de construction et produits alimentaires notamment — et une augmentation de 1,1 % du fret embarqué (noni et huile de coprah, poisson)² en direction notamment de la zone Pacifique (38 % du tonnage embarqué), de l'Europe (30 %) et de l'Asie (18 %).

⇒ L'excédent des *transports aériens*, qui regroupent fret et transport de passagers, a diminué de 1,5 milliard de F CFP, malgré le déploiement continu de la principale compagnie résidente.

La compagnie polynésienne, confortant sa position dominante en 2006, a assuré 62 % des vols au départ ou à l'arrivée de Tahiti (57 % en 2005) et transporté 461 762 passagers contre 416 587 en 2005, soit + 10,8 %. Sur l'année écoulée, elle a assuré de 5 à 7 vols hebdomadaires vers Paris et Los Angeles, et 3 vers Auckland, New York, Sydney et le Japon (Tokyo et Osaka une fois par semaine). Elle a même un temps exploité un tronçon Papeete-Paris via New York en complément de celui via Los Angeles d'avril à octobre.

Mais l'augmentation du nombre de passagers n'a pas été aussi forte que celle du nombre de sièges offerts, si bien que le coefficient moyen de remplissage s'est dégradé de 2,4 points (65,7 % contre 68,2 %), réduisant ainsi l'excédent du chiffre d'affaires sur les charges.

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
TRANSPORTS	21 724	23 650	23 150	18 992	19 513	20 791	2 732	4 136	2 358
<i>maritimes</i>	1 120	1 644	1 533	8 038	8 217	8 403	-6 918	-6 573	-6 870
<i>aériens</i>	20 604	22 006	21 616	10 954	11 297	12 388	9 650	10 710	9 229
dont :									
France métropolitaine	19 691	14 412	21 679	13 628	12 486	12 805	6 062	1 926	8 874
Etats-Unis	922	663	571	967	2 052	1 274	-44	-1 389	-703
Nouvelle-Zélande	439	601	70	1 826	1 351	1 374	-1 387	-750	-1 304
Japon	19	10	38	54	1	10	-35	9	28

Au crédit de la rubrique voyages, figurent les dépenses des non-résidents en Polynésie française et, au débit, celles des résidents polynésiens à l'extérieur de la Collectivité et ce, quel que soit le motif du déplacement (voyages touristiques, d'affaires, pour raisons de santé ou de scolarité...). Les transactions sont appréhendées non seulement par les transferts bancaires codifiés sous cette rubrique, mais aussi à travers les règlements par cartes de crédit et le recensement des achats et ventes de billets de banque.

L'excédent de la rubrique « voyages » s'est renforcé de 3,6 milliards de F CFP, à 24,7 milliards, après 21 milliards en 2005 et 20,4 milliards en 2004.

¹ Les hydrocarbures ont représenté 42 % des produits transportés.

² La baisse des quantités de purée de noni (- 31 %) et d'huile de coprah (- 6 %), qui représentent près d'un tiers du total, a été compensée par la croissance des embarquements de poisson (+ 19 %) et de déchets (+ 180 %).

Voyages

(En millions de F CFP)



Les dépenses touristiques des non-résidents en Polynésie française ont augmenté de concert avec la fréquentation touristique. Selon l'Institut statistique de Polynésie française, le nombre de visiteurs est passé de 208 067 en 2005 à 221 549 en 2006, soit + 6 %, grâce aux efforts de capacité récents, tant pour le transport aérien (+ 7,4 % de sièges offerts) que pour l'hébergement (+ 8 % d'unités).

La répartition géographique des visiteurs n'a pas fondamentalement changé en 2006. L'Europe a représenté 37 % du marché (39 % en 2005), l'Amérique du Nord 35 % (34 % l'année dernière) et l'Asie-Pacifique 23 % (stable). La part de l'Asie est appelée à s'accroître, le gouvernement chinois ayant accordé à la Polynésie française, en janvier 2007, le statut de destination touristique agréée.

Les *autres services aux entreprises* regroupent les frais d'études, de recherche-développement, d'assistance technique, les frais de gestion des filiales ou établissements n'ayant pas de ressources suffisantes, ainsi que la participation des filiales ou des succursales polynésiennes aux frais de gestion de leurs maisons mères. Leur déficit s'est allégé de moitié, à - 1,6 milliard de F CFP.

Comme le montre le tableau ci-après, la France métropolitaine est à la fois le principal fournisseur de la Polynésie française en ce qui concerne les « autres services aux entreprises » et son premier client.

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	9 985	12 813	13 018	10 140	15 963	14 661	-155	-3 151	-1 643
dont :									
France métropolitaine	6 135	9 532	8 213	6 705	10 244	13 003	-571	-712	-4 790
Etats-Unis	1 044	782	1 257	1 582	918	654	-538	-136	603
Nouvelle-Zélande	1 168	1 153	1 310	49	73	71	1 119	1 080	1 239
Australie	86	829	27	218	219	125	-132	610	-98

L'excédent des *services des administrations publiques*¹ est demeuré relativement stable à 12,1 milliards de F CFP, contre 11,8 milliards en 2005. La

¹ Les *services des administrations publiques* recensent principalement les dépenses, de fonctionnement et d'investissement, effectuées en Polynésie française par les Forces armées, considérées comme entité non résidente. Cette rubrique recense notamment la part des salaires des militaires versée localement et qui alimente par conséquent l'économie de la Collectivité.

contraction tendancielle des dépenses de fonctionnement des Forces armées présentes en Polynésie française a donc marqué une pause cette année.

4.3 Les revenus

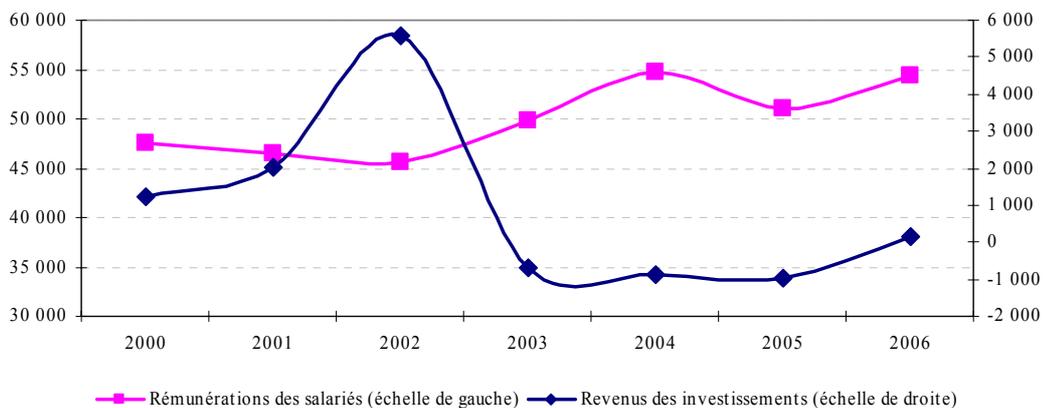
Le poste « revenus » de la balance des paiements retrace tous les flux entre résidents et non-résidents qui correspondent à la rémunération de facteurs de production, c'est-à-dire les rémunérations des salariés et les revenus des investissements.

Son solde excédentaire a enregistré une augmentation de 4,5 milliards de F CFP (54,5 milliards de F CFP, au lieu de 50 milliards en 2005), imputable essentiellement aux rémunérations des salariés.

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
REVENUS	63 225	56 428	61 503	9 416	6 395	6 995	53 809	50 034	54 509
Rémunérations des salariés	56 067	52 386	55 765	1 361	1 376	1 422	54 706	51 010	54 343
Revenus des investissements	7 158	4 043	5 739	8 055	5 019	5 573	-897	-977	165
- investissements directs	31	48	0	202	209	452	-171	-161	-452
- investissements de portefeuille	4 227	2 219	2 092	1 999	149	61	2 228	2 070	2 031
- autres	2 900	1 776	3 647	5 854	4 662	5 060	-2 954	-2 886	-1 413

Soldes des Revenus

(En millions de F CFP)



Au crédit de la rubrique *rémunérations des salariés* figurent les salaires reçus de l'extérieur par des résidents et au débit, ceux versés par des collectivités ou des entreprises résidentes à des non-résidents. La balance des paiements de la Polynésie française est caractérisée par un excédent important de cette rubrique en raison de la rémunération par la France métropolitaine des agents des administrations publiques¹. Passant de 51 milliards de F CFP à 54,3 milliards, l'excédent s'est rapproché de son niveau de 2004 (54,7 milliards).

¹ Fin 2006, l'effectif du personnel civil rémunéré par l'État en Polynésie française était de 9 351 agents.

Les *revenus des investissements* ont présenté un excédent de 0,2 milliards de F CFP, après un déficit de 1 milliard en 2005. Le déficit des « autres revenus des investissements » – intérêts sur dépôts, placements, prêts et emprunts vis-à-vis de correspondants extérieurs –, qui concernent essentiellement le secteur bancaire et les collectivités locales, s’est réduit de moitié, à – 1,4 milliard de F CFP. L’excédent des revenus des investissements de portefeuille, principalement perçus par les agents non financiers, s’est maintenu à 2 milliards de F CFP.

4.4 Les transferts courants

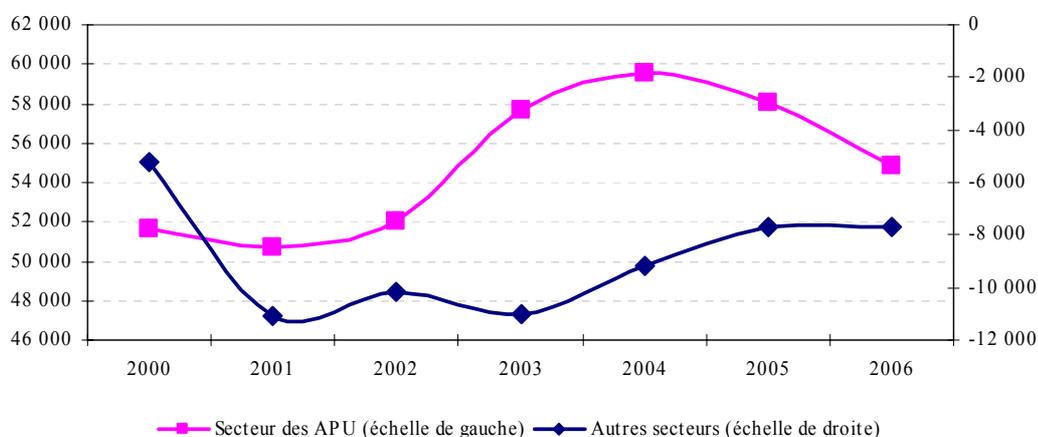
Les *transferts courants* recensent les transferts des administrations publiques et des collectivités territoriales, les envois de fonds des travailleurs ainsi que les prestations sociales (retraites). Leur inclusion au sein du compte de transactions courantes se justifie par le fait qu’ils modifient le niveau du revenu disponible.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
TRANSFERTS COURANTS	72 450	72 093	74 724	22 045	21 792	27 549	50 405	50 301	47 175
Secteur des administrations publiques	64 404	64 165	67 771	4 842	6 161	12 907	59 562	58 003	54 864
Autres secteurs	8 046	7 928	6 953	17 203	15 630	14 643	-9 157	-7 702	-7 690
- envois de fonds des travailleurs	1 439	1 088	1 373	3 074	3 132	3 423	-1 635	-2 043	-2 050
- autres transferts	6 607	6 840	5 580	14 129	12 499	11 220	-7 522	-5 659	-5 640

Les ressources du *secteur des administrations publiques*, versées majoritairement par l’État, servent à la fois au financement des investissements et des travaux d’infrastructures de la Polynésie française, à la couverture des besoins de fonctionnement des administrations publiques et au versement de prestations sociales – comme les retraites – par les organismes de sécurité sociale non résidents. Représentant 26 % des recettes du compte de transactions courantes en 2006, elles se sont accrues de 3,6 milliards de F CFP, pour atteindre 67,8 milliards.

Soldes des transferts courants

(En millions de F CFP)



Les *envois de fonds des travailleurs* sont constitués, au débit, des montants transférés par les travailleurs étrangers et métropolitains exerçant durablement leur activité professionnelle et résidant en Polynésie française et, au crédit, des montants versés par les Polynésiens travaillant et résidant hors de la Polynésie française. Ces flux concernent essentiellement la France métropolitaine. En 2006, le déficit s'est maintenu à quelque – 2 milliards de F CFP.

De la même façon, les *autres transferts*¹, qui recensent des opérations très diverses, ont vu leur déficit pratiquement inchangé, à - 5,7 milliards de F CFP.

V - Le compte de capital

Ce compte de la balance des paiements² regroupe toutes les opérations de transfert en capital, telles que les remises de dettes des administrations publiques et des autres secteurs (essentiellement le secteur bancaire), qui ont leur contrepartie dans le compte financier.

La principale sous-rubrique, « autres transferts des autres secteurs » (dans la rubrique « transfert en capital »), qui correspond à des transferts des migrants au titre de la liquidation de leurs biens meubles ou immeubles à la suite de leur changement de résidence, s'est soldée par des sorties de 31 millions de F CFP.



¹ Y figurent notamment la part des primes d'assurances non retenue dans le poste « services » et la totalité des indemnités d'assurances reçues par des résidents de sociétés étrangères et versées à des non-résidents par des sociétés polynésiennes. Rappelons en outre que, compte tenu de l'importance des placements en assurance-vie effectués à l'extérieur de la Collectivité par les résidents, les flux codés par les déclarants en « assurances autres que marchandises » sont reclassés (après déduction de la part correspondant au coût du service et maintenue en *services d'assurances*) vers le compte financier, à la rubrique des *autres investissements des autres secteurs*. Enfin, les « autres transferts courants » enregistrent également les dons, collectes et secours en faveur de personnes physiques ou morales.

² Compte créé par le 5^e Manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. À ne pas confondre avec le compte financier (voir point VI).

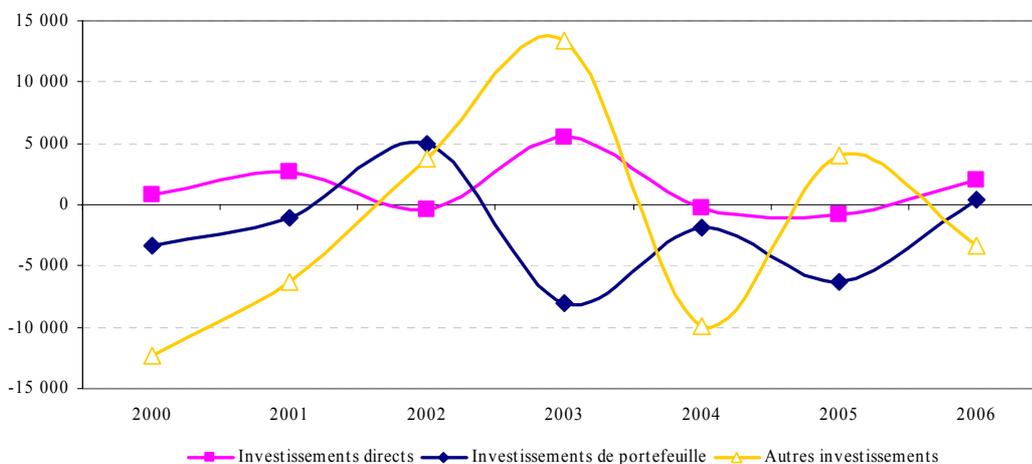
VI – Le compte financier

Contrepartie, aux erreurs et omissions près, de la capacité de financement procurée par l'excédent global du compte de transactions courantes et du compte de capital (3,6 milliards de F CFP), le compte financier s'est soldé par des sorties de capitaux de 1 milliard de F CFP.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
COMPTE FINANCIER	338 531	378 564	377 082	350 576	381 666	378 091	-12 045	-3 102	-1 009
Investissements directs	1 182	1 169	3 503	1 457	1 930	1 559	-275	-762	1 944
- Polynésie française à l'étranger	361	36	404	1 253	1 547	1 376	-892	-1 511	-972
- Extérieur en Polynésie française	821	1 133	3 098	204	383	183	617	750	2 915
Investissements de portefeuille	49 819	58 730	54 951	51 716	65 043	54 553	-1 897	-6 312	398
- Avoirs (résid./titres émis par des non-résid.)	49 819	58 730	54 951	51 716	65 035	54 461	-1 897	-6 305	490
- Engagements (non-résid./titres émis par résid.)	0	0	0	0	7	92	0	-7	-92
Autres investissements	287 530	318 665	318 629	297 403	314 693	321 980	-9 873	3 972	-3 351
- Avoirs vis-à-vis de l'étranger	213 538	213 426	214 042	235 386	235 977	205 476	-21 848	-22 551	8 566
- Engagements vis-à-vis de l'étranger	73 992	105 240	104 587	62 017	78 716	116 503	11 975	26 524	-11 916

Soldes du compte financier

(En millions de F CFP)



6.1 Les investissements directs

Les investissements directs désignent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de céder un intérêt durable dans une entreprise et de détenir ou de céder une influence dans sa gestion avec éventuellement la capacité de l'exercer. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise concernée. En deçà de ce seuil, toute opération sur actions est classée dans les investissements de portefeuille. Les achats ou les ventes de biens immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

En 2006, les investissements directs se sont soldés par des entrées nettes de 1,9 milliard de F CFP, contre des sorties nettes de 0,8 milliard en 2005.

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes		
	2004	2005	2006
INVESTISSEMENTS DIRECTS	-275	-762	1 944
Polynésie française vers l'extérieur, dont :	-892	-1 512	-972
<i>France métropolitaine</i>	79	-311	-387
<i>Australie</i>	-36	-127	-119
<i>Nouvelle-Zélande</i>	-290	-691	-201
<i>Etats-Unis</i>	-136	-40	-69
Extérieurs en Polynésie française, dont :	617	750	2 916
<i>France métropolitaine</i>	527	448	2 750
<i>Australie</i>	44	22	0
<i>Nouvelle-Zélande</i>	18	-56	-17
<i>Etats-Unis</i>	77	120	233

La ventilation des investissements directs par pays d'origine ou de destination met en évidence non seulement les liens avec la France métropolitaine, en raison notamment de la loi de défiscalisation « Girardin », mais également les relations financières non négligeables avec des pays anglo-saxons environnants (États-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie).

<i>En millions de F CFP</i>	2006		
	Crédits	Débits	Soldes
INVESTISSEMENTS DIRECTS	3 503	1 559	1 944
de la Polynésie française à l'extérieur	404	1 376	-972
<i>dont investissements immobiliers</i>	404	506	-102
de l'extérieur en Polynésie française	3 098	183	2 915
<i>dont investissements immobiliers</i>	3 098	114	2 984

Les *investissements directs polynésiens à l'extérieur* se sont contractés d'un demi-milliard de F CFP (- 1 milliard, contre - 1,5 milliard en 2005), en particulier vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande.

Les investissements directs de l'étranger en Polynésie française se sont au contraire fortement accrus (2,9 milliards de F CFP, au lieu de 0,8 milliard en 2005).

Investissements immobiliers polynésiens à l'étranger en 2006		
<i>(en millions de F CFP)</i>	Montants	Parts
Achats (débits)	506	104%
Nouvelle-Zélande	191	38%
France métropolitaine	69	14%
Australie	120	24%
Canada	30	6%
Japon	10	2%
Etats-Unis	41	8%
Hong-Kong	22	4%
Thaïlande	4	0%
Chine	2	4%
République Dominicaine	7	1%
Autres	10	2%
Ventes (crédits)	404	100%
France métropolitaine	404	100%

Investissements immobiliers étrangers en Polynésie française en 2006		
<i>(en millions de F CFP)</i>	Montants	Parts
Achats (crédits)	3 098	100%
France métropolitaine	2 794	90%
Etats-Unis	290	9%
Nouvelle-Zélande	14	0%
Ventes (débits)	114	100%
France métropolitaine	44	39%
Etats-Unis	24	21%
Espagne	15	13%
Nouvelle-Zélande	31	27%

6.2 Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille distinguent les opérations (achats ou ventes) des résidents sur titres émis hors de la Collectivité (avoirs) et les opérations (achats ou ventes) des non-résidents sur titres émis par des entités résidentes (engagements). Un solde débiteur des avoirs signifie que les achats de titres émis hors de la Collectivité ont été supérieurs aux ventes. Un solde créditeur des engagements indique que les achats de titres émis par des entités polynésiennes ont été supérieurs aux ventes.

En pratique, la balance des paiements de la Polynésie française recense quasi exclusivement les achats ou ventes par les résidents polynésiens de titres émis hors de la Collectivité – notamment sur les marchés boursiers : actions et OPCVM, titres de dette (obligations, instruments du marché monétaire) – en particulier par des entités métropolitaines.

En 2006, les résidents polynésiens ont procédé à des ventes nettes de titres émis par les non-résidents, pour 0,4 milliard de F CFP, alors qu'ils avaient effectué des achats de 6,3 milliards en 2005.

6.3 Les autres investissements

Le poste « autres investissements », ventilé en avoirs et engagements des résidents, puis, pour chacune de ces catégories, par nature d'opération et par secteur institutionnel (autorités monétaires, c'est-à-dire l'IEOM, administrations publiques, secteur bancaire et autres secteurs), recense tous les flux financiers qui ne sont ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille.

Les « autres investissements » se sont soldés par des sorties de 3,4 milliards de F CFP, contre des entrées de 4 milliards en 2005.

Principale composante des « autres investissements », les variations des avoirs des autorités monétaires, qui retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la métropole effectués par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM, ont fait apparaître un solde créditeur de 32 milliards de F CFP en 2006, qui traduit une diminution de ces avoirs.

L'analyse des avoirs et engagements des banques permet de détailler l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie hors de la Polynésie française ou des concours bancaires accordés à la clientèle non résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts à l'extérieur par le secteur bancaire local ou une progression des dépôts des non-résidents. Dans la mesure où les opérations avec la clientèle non résidente demeurent marginales en Polynésie française, les avoirs et engagements concernent pour l'essentiel des opérations interbancaires.

En 2006, les avoirs hors de la Polynésie française des établissements de crédit se sont accrus de 16,7 milliards de F CFP et leurs engagements ont progressé de

22,4 milliards. Ainsi, selon les statistiques de la balance des paiements¹, la position extérieure nette des établissements de crédit se serait ainsi dégradée de 5,7 milliards de F CFP, après 1,2 milliard en 2005 et 12 milliards en 2004.

Pour ce qui concerne les « autres secteurs » (entreprises, ménages), leurs avoirs se sont accrus de 6,9 milliards de F CFP en 2006, leurs engagements, de 2,5 milliards.

6.4 Les avoirs de réserve

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), en tant que Banque centrale de la Polynésie française, ne détient ni stock d'or, ni Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international (FMI). Par conséquent, il n'y a pas lieu de faire apparaître le poste « avoirs de réserve » dans la balance des paiements de la Polynésie française.

1 En balance des paiements, parmi les « autres investissements », les rubriques « avoirs » et « engagements » du secteur bancaire recensent les opérations effectuées par les banques et l'Office des postes et télécommunications avec des non-résidents, qu'il s'agisse de correspondants extérieurs (banques) ou de clients non résidents. Dans les statistiques monétaires publiées par ailleurs par l'IEOM, les avoirs et engagements incluent uniquement les opérations interbancaires des établissements de crédit.

VII – Les erreurs et omissions nettes

Les principes d'enregistrement en balance des paiements impliquent une égalité du total des débits et du total des crédits recensés. Toutefois, la présence d'un poste d'ajustement est rendue nécessaire par le fait que les inscriptions au crédit et au débit ne sont pas effectuées simultanément à l'occasion de chaque transaction, à l'aide d'un seul document, comme l'exigerait un véritable système de comptabilité en partie double. En effet, compte tenu du périmètre concerné, c'est-à-dire tous les agents économiques résidents de la Collectivité, la balance des paiements est alimentée à partir de documents comptables ou statistiques variés. Des erreurs ou des oublis de déclaration peuvent se produire, ainsi que des écarts provoqués par des décalages d'enregistrement d'une période à une autre ou par des variations de cours de change.

Les **erreurs et omissions nettes**, ont été négatives de 2,6 milliards de F CFP en 2006 et ont représenté environ 0,5 % du PIB, après avoir été positives de 2,4 milliards en 2005 (environ 0,5 % du PIB également).

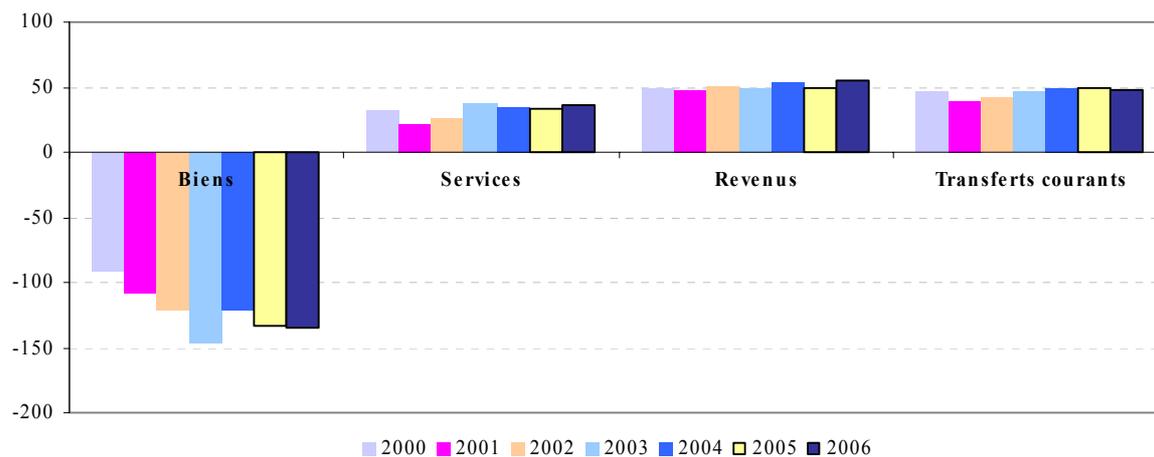
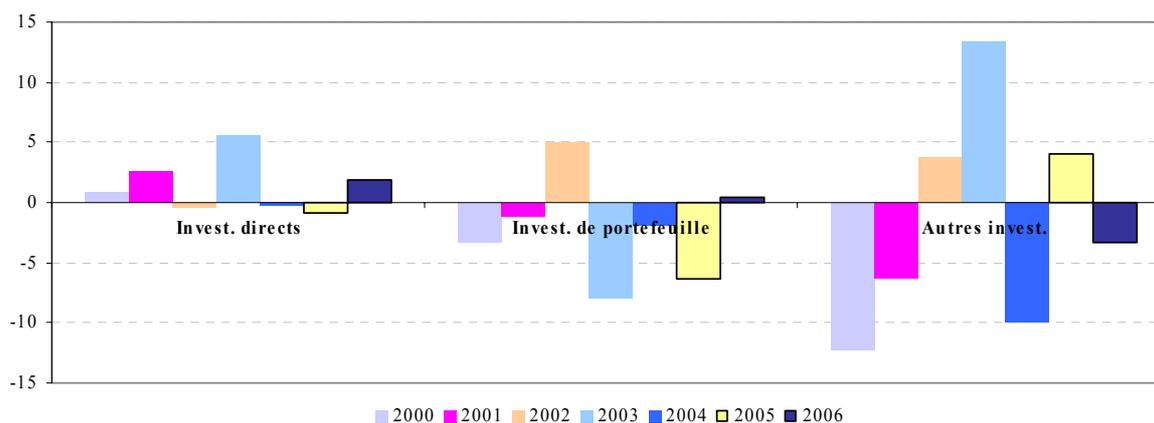
BALANCE DES PAIEMENTS DE POLYNESIE FRANCAISE

(En millions de XPF)	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	251 719	251 723	259 779	233 863	250 868	256 185	17 856	854	3 594
BIENS.....	17 241	20 322	18 736	138 366	152 860	153 367	-121 125	-132 539	-134 632
Marchandises générales.....	17 155	20 209	18 610	136 764	149 226	147 328	-119 609	-129 017	-128 718
<i>données douanières (FAB/FAB).....</i>	<i>17 327</i>	<i>20 236</i>	<i>18 651</i>	<i>136 771</i>	<i>158 636</i>	<i>147 339</i>	<i>-119 444</i>	<i>-138 400</i>	<i>-128 688</i>
<i>corrections.....</i>	<i>-172</i>	<i>-27</i>	<i>-42</i>	<i>-7</i>	<i>-9 410</i>	<i>-11</i>	<i>-165</i>	<i>9 383</i>	<i>-30</i>
Avitaillement.....	86	111	126	1 602	3 627	6 038	-1 516	-3 516	-5 912
Travail à façon et réparations.....	0	1	0	0	7	1	0	-6	-1
SERVICES.....	98 803	102 880	104 817	64 036	69 822	68 273	34 767	33 058	36 543
Transports.....	21 724	23 650	23 150	18 992	19 513	20 791	2 732	4 136	2 358
<i>maritimes.....</i>	<i>1 120</i>	<i>1 644</i>	<i>1 533</i>	<i>8 038</i>	<i>8 217</i>	<i>8 403</i>	<i>-6 918</i>	<i>-6 573</i>	<i>-6 870</i>
<i>aériens.....</i>	<i>20 604</i>	<i>22 006</i>	<i>21 616</i>	<i>10 954</i>	<i>11 297</i>	<i>12 388</i>	<i>9 650</i>	<i>10 710</i>	<i>9 228</i>
Voyages.....	50 253	50 047	53 050	29 860	29 027	28 383	20 393	21 020	24 667
Services de communication.....	1 507	1 833	1 802	695	873	801	812	960	1 001
Services de construction.....	372	327	4	800	606	40	-428	-279	-37
Services d'assurances.....	388	374	838	1 652	2 095	2 029	-1 264	-1 721	-1 191
Services financiers.....	595	1 459	363	539	479	432	56	979	-69
Services d'informatique et d'information.....	0	0	0	170	84	44	-170	-84	-44
Redevances et droits de licence.....	118	50	26	165	143	150	-47	-93	-124
Autres services aux entreprises.....	9 985	12 813	13 018	10 140	15 963	14 661	-155	-3 151	-1 643
<i>Négoce international.....</i>	<i>319</i>	<i>693</i>	<i>410</i>	<i>700</i>	<i>1 437</i>	<i>312</i>	<i>-381</i>	<i>-744</i>	<i>97</i>
<i>Autres services commerciaux.....</i>	<i>1 128</i>	<i>582</i>	<i>608</i>	<i>1 609</i>	<i>2 068</i>	<i>1 209</i>	<i>-481</i>	<i>-1 486</i>	<i>-601</i>
<i>Locations.....</i>	<i>190</i>	<i>38</i>	<i>70</i>	<i>1 056</i>	<i>676</i>	<i>483</i>	<i>-866</i>	<i>-639</i>	<i>-413</i>
<i>Services divers aux entreprises.....</i>	<i>8 348</i>	<i>11 500</i>	<i>11 930</i>	<i>6 775</i>	<i>11 782</i>	<i>12 657</i>	<i>1 573</i>	<i>-282</i>	<i>-727</i>
Services personnels, culturels et récréatifs.....	473	410	399	917	930	848	-444	-520	-449
<i>Services audiovisuels et annexes.....</i>	<i>253</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>336</i>	<i>372</i>	<i>303</i>	<i>-83</i>	<i>-372</i>	<i>-298</i>
<i>Autres services personnels.....</i>	<i>220</i>	<i>409</i>	<i>395</i>	<i>581</i>	<i>558</i>	<i>545</i>	<i>-361</i>	<i>-149</i>	<i>-150</i>
Services des administrations publiques.....	13 388	11 917	12 168	106	108	93	13 282	11 809	12 074
REVENUS.....	63 225	56 428	61 503	9 416	6 395	6 995	53 809	50 034	54 508
Rémunération des salariés.....	56 067	52 386	55 765	1 361	1 376	1 422	54 706	51 010	54 343
Revenus des investissements.....	7 158	4 043	5 739	8 055	5 019	5 573	-897	-977	166
<i>investissements directs.....</i>	<i>31</i>	<i>48</i>	<i>0</i>	<i>202</i>	<i>209</i>	<i>452</i>	<i>-171</i>	<i>-161</i>	<i>-452</i>
<i>investissements de portefeuille.....</i>	<i>4 227</i>	<i>2 219</i>	<i>2 092</i>	<i>1 999</i>	<i>149</i>	<i>61</i>	<i>2 228</i>	<i>2 070</i>	<i>2 030</i>
<i>autres.....</i>	<i>2 900</i>	<i>1 776</i>	<i>3 647</i>	<i>5 854</i>	<i>4 662</i>	<i>5 060</i>	<i>-2 954</i>	<i>-2 886</i>	<i>-1 412</i>
TRANSFERTS COURANTS.....	72 450	72 093	74 724	22 045	21 792	27 549	50 405	50 301	47 174
Secteur des administrations publiques.....	64 404	64 165	67 771	4 842	6 161	12 907	59 562	58 003	54 864
Autres secteurs.....	8 046	7 928	6 953	17 203	15 630	14 643	-9 157	-7 702	-7 690
<i>envois de fonds des travailleurs.....</i>	<i>1 439</i>	<i>1 088</i>	<i>1 373</i>	<i>3 074</i>	<i>3 132</i>	<i>3 423</i>	<i>-1 635</i>	<i>-2 043</i>	<i>-2 050</i>
<i>autres transferts.....</i>	<i>6 607</i>	<i>6 840</i>	<i>5 580</i>	<i>14 129</i>	<i>12 499</i>	<i>11 220</i>	<i>-7 522</i>	<i>-5 659</i>	<i>-5 640</i>
COMPTE DE CAPITAL.....	19	0	0	102	118	31	-83	-118	-31
Transferts en capital.....	0	0	0	102	112	31	-102	-112	-31
Acquisitions d'actifs non financiers.....	19	0	0	0	6	0	19	-6	0

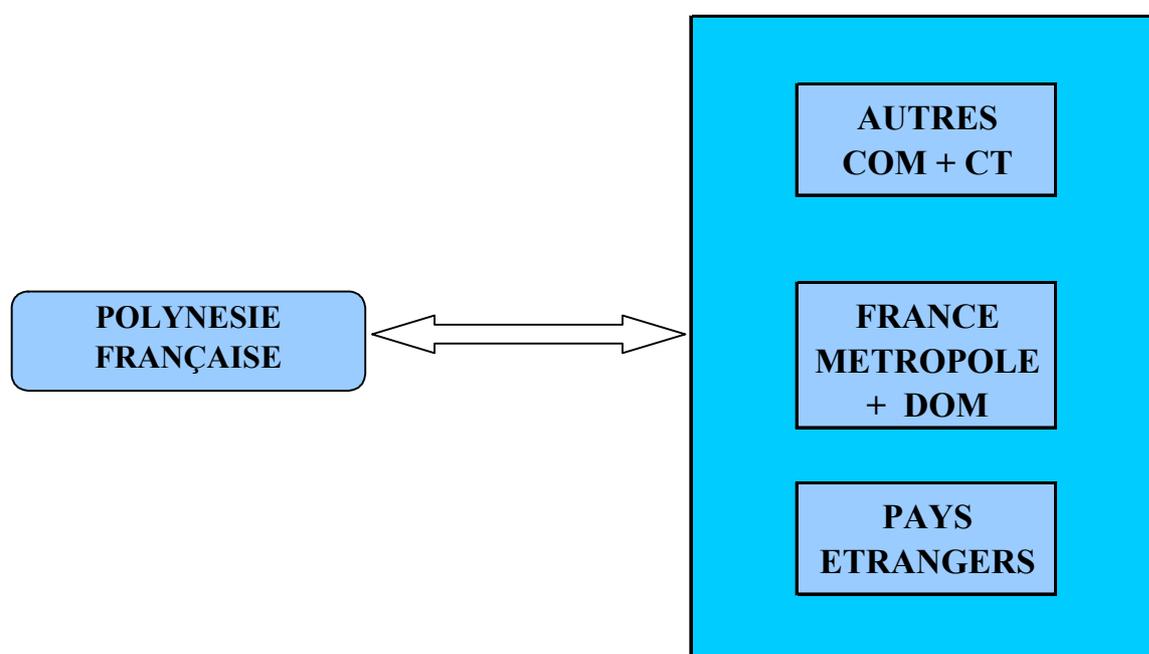
BALANCE DES PAIEMENTS DE POLYNESIE FRANCAISE

(En millions de XPF)	Crédits			Débits			Soldes		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
COMPTE FINANCIER.....	338 531	378 564	377 082	350 576	381 666	378 091	-12 045	-3 102	-1 009
INVESTISSEMENTS DIRECTS.....	1 182	1 169	3 503	1 457	1 930	1 559	-275	-762	1 944
Polynésie française à l'extérieur.....	361	36	404	1 253	1 547	1 376	-892	-1 512	-972
<i>Capital social.....</i>	41	36	404	1 250	1 546	1 376	-1 209	-1 511	-972
<i>Autres opérations.....</i>	320	0	0	3	1	0	317	-1	0
Extérieur en Polynésie française.....	821	1 133	3 098	204	383	183	617	750	2 916
<i>Capital social.....</i>	815	1 133	3 098	36	293	183	779	840	2 916
<i>Autres opérations.....</i>	6	0	0	168	90	0	-162	-90	0
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE.....	49 819	58 730	54 951	51 716	65 043	54 553	-1 897	-6 312	398
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.).....	49 819	58 730	54 951	51 716	65 035	54 461	-1 897	-6 305	490
<i>Emissions.....</i>	0	0	4 412	30 701	39 832	36 679	-30 701	-39 832	-32 267
<i>Négociations.....</i>	17 984	19 220	11 787	21 015	25 203	17 783	-3 031	-5 983	-5 996
<i>Remboursements.....</i>	31 835	39 510	38 751	0	1	0	31 835	39 509	38 751
Engagements (non-résid. / titres émis par résid.).....	0	0	0	0	0	7	92	0	-92
<i>Emissions.....</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Negociations.....</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Remboursements.....</i>	0	0	0	0	7	92	0	-7	-92
AUTRES INVESTISSEMENTS.....	287 530	318 665	318 629	297 403	314 693	321 980	-9 873	3 972	-3 351
Avoirs.....	213 538	213 426	214 042	235 386	235 977	205 476	-21 848	-22 551	8 566
<i>Autorités monétaires.....</i>	150 323	171 652	164 656	145 097	164 380	132 467	5 226	7 272	32 189
<i>Secteur bancaire.....</i>	20 542	8 897	25 896	25 840	29 221	42 570	-5 298	-20 324	-16 674
<i>Autres secteurs.....</i>	42 673	32 876	23 490	64 449	42 375	30 440	-21 776	-9 499	-6 949
Engagements.....	73 992	105 240	104 587	62 017	78 716	116 503	11 975	26 524	-11 917
<i>Administrations publiques.....</i>	41 821	62 713	40 239	45 832	56 282	77 008	-4 011	6 431	-36 770
<i>Secteur bancaire.....</i>	31 199	41 604	60 202	13 875	20 124	37 820	17 324	21 480	22 382
<i>Autres secteurs.....</i>	972	922	4 146	2 310	2 309	1 675	-1 338	-1 387	2 471
ERREURS ET OMISSIONS NETTES.....	0	2 365	0	5 728	0	2 555	-5 728	2 365	-2 555
TOTAL GENERAL.....	590 269	632 652	636 862	590 269	632 652	636 862	0	0	0

En millions de F CFP	Crédits		
	2004	2005	2006
VERSEMENTS PUBLICS	128 609	127 057	132 388
Services des administrations publiques	13 388	11 917	12 168
Rémunérations des salariés du secteur public	50 817	50 975	52 449
Transferts courants-secteur des APU	64 404	64 165	67 771

Soldes du compte de transactions courantes*(En milliards de F CFP)***Soldes du compte financier***(En milliards de F CFP)*

PERIMETRE DE DECLARATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS



INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

Directeur de la publication : A. VIENNEY
Responsable de la rédaction : Jean-Pierre DERANCOURT
Éditeur : IEOM – Établissement public

Agence de Papeete

21, rue du Docteur Cassiau
B. P. 583 – 98713 PAPEETE
E-mail : direction@ieom.pf
Tél. : (00 689) 50 65 00
Fax : (00 689) 50 65 03

Siège

5, rue Roland Barthes
75598 PARIS cedex 12
Site internet : www.ieom.fr
Tél. : (00 33) 01 53 44 41 41
Fax : (00 33) 01 43 47 51 34

BANQUE DE FRANCE

Directeur de la publication : Marc-Olivier STRAUSS-KAHN
Responsable de la rédaction : Pierre SICSIK

Direction générale des études et des relations internationales
Direction de la balance des paiements
39, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 PARIS
Site internet : www.banque-france.fr
Tél. : (00 33 1) 1 42 92 53 80

Achévé d'imprimer en juillet 2007
Dépôt légal : - N° ISSN 1762-5114